

SFTO E-Mail Bulletin - Week of June 27, 2005

**THIS BULLETIN CONTAINS IMPORTANT INFORMATION FOR
DEPARTMENTAL SFTOs.**

1 - TAN entry in the OBT

We have been advised that errors in how the Travel Authorization Number (TAN) is entered in the On-line Booking Tool are resulting in counselor interventions and full-service travel agency transaction fees. For example, if a space is left between the letters and the numbers of the TAN, the OBT flags the issue and a travel counselor must then review the application and properly enter the information.

The STSI is in discussions with Travel AcXess Voyage (TAV) to try to resolve this issue. We are also working with TAV to add detailed instruction in the OBT as to how to enter a TAN correctly.

In the meantime, please advise your travellers and travel arrangers to enter the TAN in sequence and without spaces. We also invite you to remind users that there are times where a counsellor-assisted fee could be avoided by careful use of the OBT (ie. entering the TAN correctly).

2 - Tango seat selection

Air Canada has announced that effective June 20th 2005, seat selection on Tango fares are no longer be available by phone. Travellers should therefore continue to arrive at the airport well in advance of their departure time to have a seat assigned to them by Air Canada. STSI continues to work with Air Canada and Travel AcXess Voyage to restore complete services to GoC travellers.

3 - e-Invoices now available for 90 days

Starting June 28, 2005, travellers and travel arrangers will have access to their e-Invoices for 90 days instead of only 30 days.

As of that date, the following messaging will appear in the body of the e-mail sent to travellers and travel arrangers:

“YOUR E-INVOICE IS ONLY AVAILABLE TO PRINT FOR 90 DAYS FROM THE DATE OF ISSUE.”

We would also like to remind you that travellers and travel arrangers should print out the invoice when they first receive it to have it on file for expense claims purposes.

4 - SPAC meeting rescheduled

Please note that the Senior Project Advisory Committee meeting that was planned for June 22nd, 2005 was cancelled and will be rescheduled. The new meeting date will be shared with you when confirmed.

For questions or comments about this Bulletin, please contact your STSI Account Manager or visit the Travel AcXess Voyage portal at: [<http://travel-voyage.gc.ca>](http://travel-voyage.gc.ca)

Bulletin des AVSTP - Semaine du 27 juin 2005

CE BULLETIN CONTIENT DE L'INFORMATION IMPORTANTE À L'INTENTION DES AVSTP.

1 - Entrée du NAV dans l'OREL

On nous a informé que des erreurs liées à l'entrée du numéro d'autorisation de voyage (NAV) dans l'Outil de réservation en ligne (OREL) donnent lieu à des interventions faites par des conseillers et à des frais de transaction liés à l'agence de voyage à service complet. Par exemple, si on laisse un espace entre les lettres et les chiffres du NAV, l'OREL signale le problème à TAV. Par conséquent, un conseiller en voyage doit réviser la demande et entrer l'information correctement.

Les responsables de l'Initiative des services de voyage partagés (ISVP) tiennent des discussions avec les représentants de Travel AcXess Voyage (TAV) en vue de régler cette situation. Ils collaborent également avec les représentants de TAV pour ajouter dans l'OREL des directives détaillées sur la bonne façon d'entrer un NAV.

Entre-temps, veuillez informer les voyageurs et les organisateurs de voyage qu'ils doivent entrer le NAV sans laisser d'espaces. Nous vous demandons également de rappeler aux utilisateurs qu'ils peuvent éviter de payer des frais liés aux services offerts par les conseillers en utilisant minutieusement l'OREL (p. ex. en entrant le NAV correctement).

2 - Sélection de places pour les billets Tango

Air Canada a annoncé que depuis le 20 juin 2005, il n'est plus possible de sélectionner par téléphone des places pour les billets Tango. Les voyageurs devront donc continuer de se présenter à l'aéroport bien avant l'heure de décollage pour permettre à Air Canada de leur assigner une place. Les responsables de l'ISVP continuent de travailler en collaboration avec les représentants d'Air Canada et de TAV pour rétablir complètement ces services qui étaient offerts aux voyageurs du gouvernement du Canada.

3 - Factures électroniques maintenant disponibles pour une période de 90 jours

À compter du 28 juin 2005, les voyageurs et les organisateurs de voyage auront accès à leurs factures électroniques pendant 90 jours au lieu de 30 jours.

À compter de cette date, le message suivant figurera dans le courriel envoyé aux voyageurs et aux organisateurs de voyage :

« VOTRE FACTURE ÉLECTRONIQUE SERA SEULEMENT ACCESSIBLE AUX FINS D'IMPRESSION AU COURS DES 90 JOURS SUIVANT LA DATE D'ÉMISSION. »

Nous aimerions également vous rappeler que les voyageurs et les organisateurs de voyage devraient, sur réception, imprimer la facture et la conserver dans leurs dossiers aux fins de remboursement de leurs dépenses de voyage.

4 - Report de la réunion du Comité consultatif supérieur de projet (CCSP)

Veillez noter que la réunion du CCSP qui était fixée au 22 juin 2005 a été reportée. La nouvelle date de la réunion vous sera communiquée une fois qu'elle aura été fixée.

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de ce Bulletin, veuillez communiquer avec votre gestionnaire de compte de l'ISVP ou consulter le portail de Travel AcXess Voyage à l'adresse suivante : <http://voyage-travel.gc.ca>.